

COMMUNE DE
GARNICH



SCHOUL
GARNICH



Rentrée
scolaire

2021

2022

Schoulbuët

Vun der Gemeng Garnich

Sommaire

2	Préface	5	Représentants des parents
3	Éditorial	6	Rentrée et vacances scolaires
4	Comité d'école	7	Horaires de cours et bibliothèque
4	Organigramme	8	La charte scolaire
5	Commission scolaire	11	La santé à l'école

PRÉFACE



Vanessa Dondelinger
Présidente du comité d'école

Chers élèves et chers parents,

j'ai le plaisir de vous adresser les premiers mots de la rentrée scolaire 2021/2022. Merci à tous ceux qui ont contribué à la nouvelle édition du Schoulbuet.

L'année passée a de nouveau constitué un grand défi pour toute la communauté scolaire avec la deuxième vague de la propagation du coronavirus. Cette fois-ci l'école n'a pas été fermée, mais les élèves ont eu deux semaines de « Schoul doheem », dont une au mois de janvier et une deuxième au mois de février. Les enseignants se sont restructurés, ont organisé des vidéo-conférences, apporté les devoirs à la maison et ont maintenu un contact étroit avec les élèves et les parents d'élèves. Notre but commun restait toujours le bien-être et les apprentissages des enfants.

Un nouveau moment pendant l'année scolaire était l'apparition des tests autogéniques rapides qui sont un élément important dans la lutte contre le coronavirus. Les enfants et les enseignants ont majoritairement participé aux tests à l'école. Ceci nous a tous donné un sentiment de sécurité et nous a permis de fonctionner normalement et avec un nombre très restreint de cas positifs.

Vers la fin de l'année scolaire, les sorties pédagogiques ont enfin été autorisées. Les enseignants se sont tous concertés et ont tout de suite commencé à organiser des excursions pour les enfants. Après ces deux dernières années scolaires, les enfants avaient mérité ces récompenses.

Tout d'abord, je tiens à remercier le comité d'école et les enseignants pour leur précieux travail au cours de l'année. Chacun d'entre eux a donné son maximum dans l'intérêt des enfants. Je voudrais adresser un très grand merci à la direction de Pétange, à la maison relais de Garnich et à la commune pour leur collaboration et leur soutien pendant toute l'année scolaire.

Tous les enseignants tiennent à remercier vous, les parents, pour votre patience et votre endurance pendant la « Schoul doheem ». Finalement, le plus grand merci doit revenir aux enfants. Vous avez fait de votre mieux pendant les deux semaines à la maison et pendant tout le temps à l'école avec les restrictions mises en place. Vous vous êtes adaptés à chaque situation et vous vous êtes montrés plus que responsables en ce qui concerne les mesures sanitaires.

Nous sommes contents que notre cour de récréation a pu être embellie par la classe du cycle 4.2 à l'aide d'un atelier de graffiti ensemble avec Monsieur Alain Welter. Ce projet va être poursuivi au cours des années suivantes afin de moderniser notre cour de récréation et notre école.

La mission de l'école reste cependant inchangée. Nous souhaitons maintenir le goût d'étudier chez les enfants, les motiver et guider à travers leurs apprentissages et approfondir leurs connaissances en élaborant des situations d'apprentissages adaptées à leurs besoins afin qu'ils deviennent des adultes responsables et instruits.

Chaque enfant est encadré par une équipe pédagogique qui a comme mission de

superviser son parcours scolaire et de l'amener le plus loin possible tout en respectant son rythme d'apprentissage et la diversité des différents individus.

L'école se remet chaque jour en question et essaie de s'adapter afin d'améliorer continuellement sa qualité et de répondre aux demandes auxquelles elle est confrontée.

Notre charte scolaire que vous retrouvez toujours dans le journal de classe des enfants restera le fil conducteur de la vie scolaire et des différentes activités proposées. Un grand merci aux responsables communaux pour ce magnifique cadeau!

Au cours de l'année scolaire 2020/2021, notre PDS a été clôturé et nous avons établi un nouveau PDS.

Les nouveaux médias restent très importants dans notre école et nous allons acquérir encore plus d'iPads pour les enfants. Les enseignantes du cycle 1 pourront également profiter de cette offre.

Notre centre d'apprentissage a connu un grand succès lors de la crise sanitaire et nous a permis d'aider nos enfants en difficultés.

Notre bibliothèque est devenue une grande ressource au niveau de la lecture ce qui montrent les nombreuses visites des enfants et les innombrables emprunts de livres.

Le Schoulbuet contient toutes les informations importantes sur le fonctionnement et l'organisation de notre école. Après la rentrée, les titulaires vous communiqueront les dates des réunions d'informations.

Au nom de tout le personnel de l'Ecole fondamentale de Garnich, je vous souhaite une bonne rentrée scolaire 2021/2022 pleine de motivation, d'énergie et de désir de savoir.

12	Précoce & Cycle 1	16	Transports scolaires
13	Cycles 2, 3 & 4	17	Horaires du bus scolaire
14	Cours additionnels / Intervenants	18	Scolarité: informations utiles
15	Offre scolaire lycée Mamer	20	Maison Relais
15	Arrivée à l'école	22	Réckbléck 2020/2021

ÉDITORIAL



Serge Backendorf

Président de la commission scolaire

De nouveau les préparations pour la rentrée scolaire battent leur plein. C'est bien la deuxième rentrée après la pandémie et nous espérons tous que les conséquences n'affecteront pas l'année scolaire dans son entièreté. Un retour à la « normalité », si telle existe encore, est au désir de nous tous. Si au début de la pandémie, l'accent a été mis sur la protection des plus vulnérables d'entre nous, il ne faut surtout pas oublier que ce sont les enfants qui en ont souffert pas moins. Du temps important pour leur bon développement est pratiquement perdu.

Certes, des efforts en commun ont été entrepris pour s'adapter au mieux à la nouvelle réalité. En comparaison avec nos pays voisins, les écoles et lycées au Grand-Duché ont été réouverts relativement tôt. On a essayé de réinstaller une routine scolaire, même si ce n'était sous certaines restrictions.

Somme toute, j'ose dire que l'école fondamentale de Garnich a bien affronté les conséquences de la pandémie. Ceci, grâce à l'effort commun de toute la communauté scolaire : les parents, le personnel enseignant avec son comité de l'école, le personnel de la Maison Relais, de l'administration communale avec son service technique et les

accompagnateurs dans les bus scolaires. Et, n'oublions pas non plus le collège échevinal qui n'a pas hésité à engager des dépenses supplémentaires pour mettre en place les dispositifs revendiqués.

Mais ne nous concentrons pas trop sur le passé, mettons plutôt l'accent sur le futur :

Une légère augmentation du contingent suite à une hausse du nombre des élèves inscrits ainsi que l'octroi par le Ministre de l'Éducation nationale, de l'Enfance et de la Jeunesse d'un surplus en heures de cours, nous ont permis de répartir à nouveau la classe du cycle 3.2 de l'année scolaire 2020/2021 en deux. Ceci permet évidemment une meilleure prise en charge des classes du cycle 4, surtout en vue de l'orientation vers le lycée. De même, l'instituteur spécialisé dans la scolarisation des élèves à besoins éducatifs particuliers ou spécifiques (I-EBS) restera affecté à notre école. Il portera une attention particulière aux enfants et jeunes qui le fréquentent.

L'éducation précoce fonctionnera cette année également en deux groupes. Vu notre commune en pleine expansion, une diminution du nombre des enfants en âge de fréquenter l'éducation précoce n'est guère envisageable dans les années à venir. Cependant, et tenant compte du fait que la Maison Relais de Garnich offre à ces enfants un encadrement qui s'étend du lundi matin 7.00 heures à vendredi soir 19.00 heures, le collège échevinal préconise un fonctionnement par deux groupes plutôt que la création d'une deuxième classe.

Néanmoins, la commune continue à investir continuellement dans l'enseignement fondamental. Ainsi, un budget considérable sera consacré à l'équipement informatique de l'école. Deux classes supplémentaires seront dotées de tactiles informatiques. En plus, il est prévu d'échanger les pupitres et chaises

par des meubles de qualité mieux adaptés aux besoins des enfants sur une période de trois années scolaires. Les premières livraisons ont déjà eu lieu. Les budgets pour les sorties pédagogiques et les transports en bus y relatifs seront maintenus à un niveau élevé. J'espère de tout mon cœur, que les élèves peuvent de nouveau profiter des expériences agréables en relation avec une sortie en classe. Malheureusement des sommes non négligeables ont dû être dépensées pour la réfection des dégâts causés par des actes de vandalisme. Ces actions sont intolérables !

Je suis cependant convaincu que la période la plus dure avec toutes ses conséquences est franchie et que nous sommes sur la bonne voie vers un avenir heureux. Je souhaite à toutes et à tous, mais surtout à ceux pour lesquels cette rentrée représente une nouvelle étape de vie, une joyeuse rentrée suivie d'une année couronnée de succès.



Le comité d'école - De gauche à droite: Chris FREYLINGER, Vanessa DONDELINGER, Caroline MAAS.

DONDELINGER Vanessa
présidente du comité d'école
Präsidentin des Schulkomitees

FREYLINGER Chris
membre du comité d'école
Mitglied des Schulkomitees

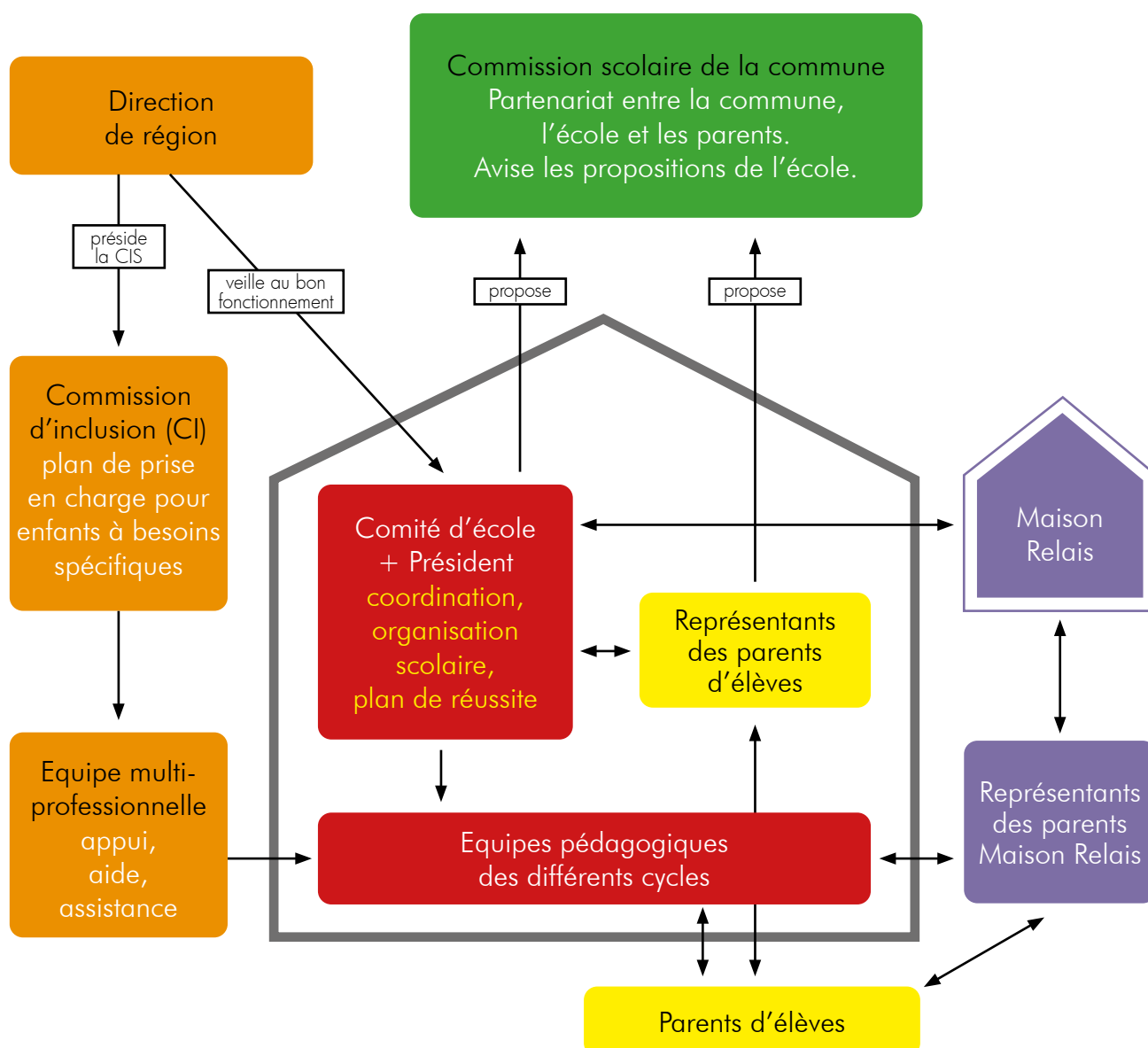
MAAS Caroline
membre du comité d'école
Mitglied des Schulkomitees



e-mail:

schoul.comite@garnich.lu

ORGANIGRAMME



BACKENDORF Serge
président
Präsident

DOS SANTOS MARTINS Pedro
membre
Mitglied

BIX Sandy
représentante des parents
Elternvertreterin

BURELBACH Marc
représentant des parents
Elternvertreter

MAAS Caroline
membre du comité d'école
Mitglied des Schulkomitees

REBROVA Olena
membre
Mitglied

DONDELINGER Vanessa
présidente du comité d'école
Präsidentin des Schulkomitees

GIERSC-POHS Sylvie
membre
Mitglied

SCHMIT Mireille
secrétaire
Sekretärin



e-mail: mireille.schmit@garnich.lu

REPRÉSENTANTS DES PARENTS

...

Elterevertrieder

Vun der Grondschoul Garnech



Les représentants des parents d'élèves sont heureux de vous communiquer leur adresse e-mail:

ev@garnich.lu

Si vous voulez avoir des renseignements ou un conseil concernant vos enfants scolarisés, nous vous proposons de nous contacter par courriel ou consulter notre page internet, **<http://elterevertriebung.garnich.lu>** pour les informations plus générales. Vous pouvez également nous joindre sur facebook "Elterevertriedung Garnech" ou nous laisser un message au secrétariat de la commune et nous vous recontacterons dès que possible par téléphone.

D'Elterevertrieder si frou lech hiren E-mail,
ev@garnich.lu, matzedeelen.

Wann Dir eng Informatioun oder e Rot betreffend äre Schoukanner braucht, kënnt Dir ons per Mail är Froe schécken. Dir fannt ons och op Facebook "Elterevertriedung Garnech" oder Dir kënnt ons iwwert d'Sekretariat vun der Gemeng ee Message hannerloossen. Da melle mir ons bei lech. Allgemeng Informatiounen fannt Där d'ganz Joer op onser Internetsäit, **<http://elterevertriebung.garnich.lu>**.

Sur la photo de gauche à droite:

Elisabeth CONRAD, Jeff KOHNEN, Sandy BIX, Luc KOEHLER, Cidalia TORRES, Marc BURELBACH.



e-mail:

ev@garnich.lu



website:

<http://elterevertriebung.garnich.lu>



Rentrée des classes

Mercredi 15 septembre 2021

Fin des cours

Vendredi 15 juillet 2022

AVIS: Rentrée scolaire 2021-2022

L'année scolaire débutera le mercredi 15 septembre 2021 à 7:50 heures (cycles 2-4), respectivement 8:00 heures (cycle 1 et précoce).

Les enfants des cycles 1.1 et 2.1 seront accompagnés de préférence d'une personne adulte.

MITTEILUNG: Schulbeginn 2021-2022

Schulbeginn in Garnich und Dahlem ist dieses Jahr am Mittwoch, den 15. September 2021 um 7:50 Uhr (Zyklen 2-4), bzw. 8:00 Uhr (Zyklus und Präcoce).

Die Kinder, die zum ersten Mal den Kindergarten oder die Grundschule besuchen, müssen von einer erwachsenen Person begleitet sein.

VACANCES SCOLAIRES

	DÉBUT - ANFANG	FIN - ENDE
CONGÉ DE LA TOUSSAINT	Samedi - Samstag 30/10/2021	Dimanche - Sonntag 07/11/2021
SAINT NICOLAS	Lundi - Montag 06/12/2021	
VACANCES DE NOËL	Samedi - Samstag 18/12/2021	Dimanche - Sonntag 02/01/2022
CONGÉ DE CARNAVAL	Samedi - Samstag 12/02/2022	Dimanche - Sonntag 20/02/2022
VACANCES DE PÂQUES	Samedi - Samstag 02/04/2022	Lundi - Montag 18/04/2022
FÊTE DU TRAVAIL - jour férie légal	Dimanche - Sonntag 01/05/2022	
FÊTE DE L'EUROPE - jour férie légal	Lundi - Montag 09/05/2022	
CONGÉ DE LA PENTECÔTE	Samedi - Samstag 21/05/2022	Dimanche - Sonntag 29/05/2022
FÊTE DE L'ASCENSION - jour férie légal	Jeudi - Donnerstag 26/05/2022	
LUNDI DE PENTECÔTE - jour férie légal	Lundi - Montag 06/06/2022	
FÊTE NATIONALE - jour férie légal	Jeudi - Donnerstag 23/06/2022	
VACANCES D'ÉTÉ	Samedi - Samstag 16/07/2022	Mercredi - Mittwoch 14/09/2022



Pour des raisons de sécurité, les portes d'entrée sont fermées pendant les heures de classe. En cas de besoin, merci de contacter le titulaire de la classe.



Aus Sicherheitsgründen sind die Eingangstüren während der Unterrichtsstunden zugesperrt. In dringenden Fällen, können Sie die Lehrperson der jeweiligen Klasse anrufen.

PRÉCOCE - GARNICH

LUNDI - MONTAG	MARDI - DIENSTAG	MERCREDI - MITTWOCH	JEUDI - DONNERSTAG	VENDREDI - FREITAG
8:00 - 11:45	8:00 - 11:45	8:00 - 11:45	8:00 - 11:45	8:00 - 11:45
13:45 - 15:45		13:45 - 15:45		13:45 - 15:45

Récréations: de ca 11:15 resp. 15:30 jusqu'à la fin

Pausen : von ca. 11:15 bzw. 15:30 bis zum Schluss

Cycle 1 - DAHLEM

LUNDI - MONTAG	MARDI - DIENSTAG	MERCREDI - MITTWOCH	JEUDI - DONNERSTAG	VENDREDI - FREITAG
8:00 - 11:50	8:00 - 11:50	8:00 - 11:50	8:00 - 11:50	8:00 - 11:50
14:00 - 15:50		14:00 - 15:50		14:00 - 15:50

Cycle 2, 3, 4 - GARNICH

LUNDI - MONTAG	MARDI - DIENSTAG	MERCREDI - MITTWOCH	JEUDI - DONNERSTAG	VENDREDI - FREITAG
7:50 - 8:45	7:50 - 8:45	7:50 - 8:45	7:50 - 8:45	7:50 - 8:45
8:45 - 9:35	8:45 - 9:35	8:45 - 9:35	8:45 - 9:35	8:45 - 9:35
9:35 - 9:55*	9:35 - 9:55*	9:35 - 9:55*	9:35 - 9:55*	9:35 - 9:55*
10:10 - 11:05	10:10 - 11:05	10:10 - 11:05	10:10 - 11:05	10:10 - 11:05
11:05 - 12:00	11:05 - 12:00	11:05 - 12:00	11:05 - 12:00	11:05 - 12:00
14:00 - 14:55		14:00 - 14:55		14:00 - 14:55
14:55 - 15:50		14:55 - 15:50		14:55 - 15:50

*5x20 min = 100 min = 1h40 de cours assurées par le titulaire de la classe

BIBLIOTHÈQUE



La bibliothèque scolaire dans l'école fondamentale à Garnich est ouverte tous les mercredis de 13h30 à 14h00 et tous les vendredis de 9h55 à 10h10 (sauf vacances scolaires).

Die Schulbibliothek der Grundschule in Garnich ist jeden Mittwoch von 13:30 bis 14:00 und jeden Freitag von 9:55 bis 10:10 geöffnet (außer in den Schulferien).

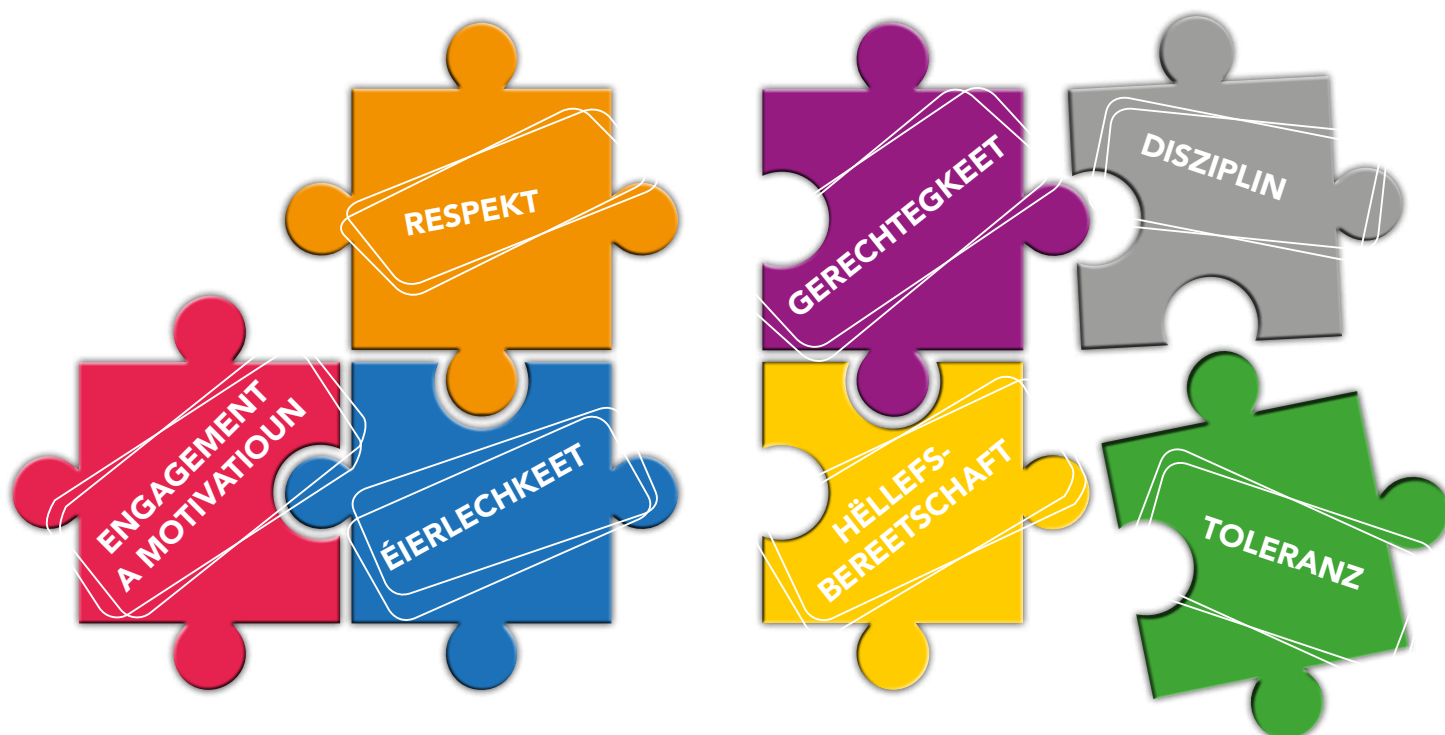


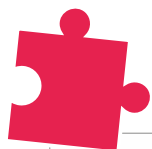
Schoulcharta

CHARTE SCOLAIRE

Mir,

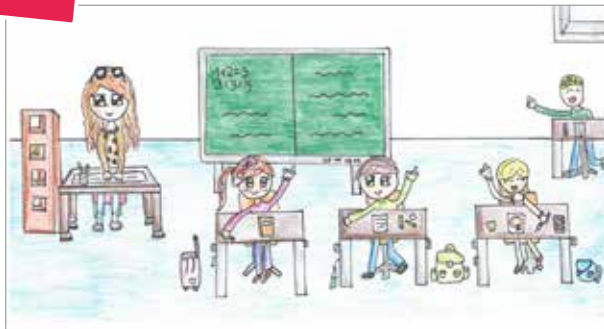
Schoulkanner, Elteren, Léierpersonal an d'Personal aus der Maison Relais, wëllen eis un d'Artikele vun dëser Charta halen, fir zu engem **positive Klima** an der Schoul bäizedroen, dat vu géigesäitegem **Respekt**, **Toleranz** a **Solidaritéit** bestëmmt ass.





Engagement a Motivatioun

Engagement et motivation



Respekt

Respect



Hëllefsbereetschaft

Serviabilité



Gerechtegkeet

Justice



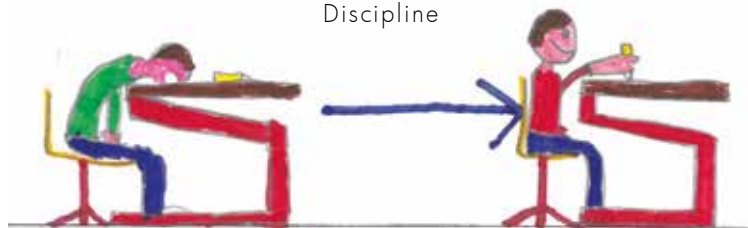
Éierlechkeet

Honnêteté



Disziplin

Discipline



Toleranz

Tolérance



Mir sinn op fir konstruktiv Kommunikatioun a siche matenee Léisungen.

Zu de Grondlage vun eiser Kommunikatioun gehéieren:

- Respekt
- Vertraulichkeet
- Nolauschteren
- Géigesäitegt Verständnis

Fir dass d'Kommunikatioun tëschent den Erwuessene gelénge, gëlle folgend Spillregelen:

- Respekt: Mir si gläichberechtegt Gesprächspartner a jidderee respektéiert deem anere seng Kompetenzen. Léierpersonal an Eltere ginn an hirer jeeweileger Aarbecht a Roll eeschtgeholl a wertgeschätzt.
- Direkt Kommunikatioun: Mir bidden Zäit a Raum a kläre Konflikter direkt mat deene Betreffenen.
- Vertraulichkeet: Eise Motto ass "mateneen, net iwwertenee schwätzen", dofir kläre mir eis Uleies a perséinleche Gespréicher a behandelen dës vertraulich.

Nous sommes ouverts à toute communication constructive et nous cherchons ensemble des solutions.

La base d'une communication constructive se fait sous des conditions fondamentales :

- Le respect
- La confidentialité
- L'écoute
- La compréhension mutuelle

Des règles primordiales valent pour réussir cette communication entre adultes :

- Le respect : nous sommes des partenaires égaux et chacun respecte les compétences de chacun. Les enseignants et les parents sont pris au sérieux et mis en valeur dans leur travail et leurs rôles éducatifs respectifs.
- La communication directe : nous offrons du temps et de l'espace et nous clarifions les conflits avec les personnes concernées.
- La confidentialité : notre devise est de parler ensemble ! C'est la raison pour laquelle nous clarifions nos besoins, demandes et désirs lors d'entretiens individuels et nous les traitons en toute confidentialité.

Emgang Elteren / Léierpersonal
Rapport parents/corps enseignant

	LÉIERPERSONAL ENSEIGNANT	ELTEREN PARENTS
Mir wëllenlech besser verstoen. Nous voulons mieux vous comprendre	Mir huelen eis méi Zäit an interesséieren eis fir den Alldag vun de Kanner. Nous nous prenons plus de temps et nous nous intéressons davantage à la vie quotidienne des enfants.	Mir huelen eis méi Zäit an interesséieren eis fir de schouleschen Alldag vun de Kanner. Nous nous prenons plus de temps et nous nous intéressons davantage au quotidien scolaire des enfants.
Kritik bréngt eis weider. La critique est faite pour avancer	Mir sinn op fir Kritik an akzeptéieren se. Mir ginn eis Méi eis Dageslaun net mat an de Kllassesall ze huelen. Nous sommes ouverts à la critique et nous l'acceptons. Nous nous efforçons à laisser notre humeur du jour en dehors de la salle de classe.	Mir sinn op fir Kritik an akzeptéieren se. Mir wäerte künfteg net iwwert d'Schoul an d'Léierpersonal hierfalen, mee mir siche klärend Gespréicher. Nous sommes ouverts à la critique et nous l'acceptons. Nous ne serons pas injurieux envers l'école et le corps enseignant, mais nous rechercherons un dialogue clarifiant.

SANTÉ SCOLAIRE

Au cours de l'année scolaire, l'état de santé de chaque enfant est surveillé par l'équipe de santé scolaire de la ligue médico-sociale à l'école.

Les interventions sont réalisées suivant les dispositions de la loi modifiée du 2 décembre 1987 et du règlement grand-ducal du 24 octobre 2011 portant réglementation de la médecine scolaire.

Pour l'enseignement fondamental, les bilans, tests et mesures de dépistage suivants sont pratiqués chez les élèves des cycles 1.1, 1.2, 2.2, 3.2, 4.2 et selon les besoins de l'enfant au cours des autres cycles:



Prise du poids et de la taille



Analyse sommaire des urines (recherche de glucose, d'albumine et de sang)



Examen sommaire de l'acuité visuelle



Bilan auditif



Surveillance de la carte de vaccination



Bilan de santé réalisé par le médecin scolaire



En cas de besoin: bilan social

VOLET SOCIAL

L'assistante sociale est à l'écoute des enfants, des parents, des enseignants et de toute autre personne privée ou professionnelle concernée par le bien-être d'un élève de l'enseignement fondamental.

L'équipe de santé scolaire collabore étroitement dans le respect du secret professionnel avec:

- le personnel de l'enseignement scolaire
- la direction de région dans l'enseignement fondamental
- la maison relais
- l'administration communale
- la commission d'inclusion (CI)
- d'autres services spécialisés

www.ligue.lu

21-23 rue Henri VII

L-1725 LUXEMBOURG

Tél.: 22 00 99 - 1 | Fax.: 47 50 97

E-mail: ligue@ligue.lu



LIGUE MÉDICO-SOCIALE
MIR HËLLEFEN ZËNTER 1908



VOLET MÉDICAL

Le médecin scolaire ne propose aucun traitement médical. Si lors des examens des constatations nécessitant un avis médical complémentaire sont faites, nous vous adresserons une lettre motivée avec la recommandation de consulter votre médecin de confiance.

Les observations médicales sont inscrites dans le «Carnet médical scolaire» de l'enfant et gérées en toute confidentialité.

Les parents des enfants du cycle 1 sont invités à accompagner leur enfant lors de ces examens.

La surveillance médicale est complétée par d'autres examens, faits par des services spécialisés du Ministère de la Santé:



Examen bucco-dentaire annuel



Dépistage des troubles visuels par le Service d'Orthoptie et de Pléoptie au Cycle 1



Dépistage des troubles auditifs par le Service d'audiophonologie au Cycle 1



Consultation diététique en cas de besoin



Consultation pour enfant asthmatique (École de l'Asthme) en cas de besoin

PROMOTION ET ÉDUCATION SANTÉ

L'équipe de santé scolaire de la ligue médico-sociale organise des activités de promotion et d'éducation à la santé, en faveur des élèves. L'objectif de ces activités est de guider votre enfant vers des habitudes de vie saine.



ÉCOLE PRÉCOCE



6 rue Saint Hubert | L-8356 Garnich
Tél.: 26 37 51 35

CYCLE 1: Éducation précoce

Pour l'année scolaire 2021/2022, 23 enfants sont inscrits.



**Joëlle
HOFFMANN**
institutrice
titulaire



**Michèle
MARXEN**
institutrice
titulaire
1/2 tâche



**Tina
FALBO**
éducatrice

ÉCOLE PRÉSCOLAIRE



3 rue de l'École | L-8352 Dahlem
Tél.: 26 37 53 22

CYCLE 1: Education préscolaire

Pour l'année scolaire 2021/2022, 59 enfants sont inscrits.



**Karin
SIMON**
institutrice
titulaire



**Koryse
WANLIN**
institutrice
titulaire



**Corinne
LEBLOND**
institutrice
titulaire



**Jil
KRUX**
institutrice
titulaire
1/2 tâche

CYCLE 1 | Classe 1
Tél.: 26 37 53 21 - 21
Cycle 1: 20 enfants

CYCLE 1 | Classe 2
Tél.: 26 37 53 21 - 23
Cycle 1: 20 enfants

CYCLE 1 | Classe 3
Tél.: 26 37 53 21 - 24
Cycle 1: 19 enfants

CYCLE 1 | Classes 1+2+3



CYCLES 2, 3, 4: Éducation fondamentale

Pour l'année scolaire 2021/2022, 141 enfants sont inscrits.



Danielle SCHWEITZER
institutrice
titulaire
1/2 tâche

CYCLE 2.1

Tél.: 26 37 64 - 32
Bâtiment "Elsy Jacobs"
Inscrits: 14 enfants



Chris FREYLINGER
instituteur
titulaire

CYCLE 2.1

Tél.: 26 37 64 - 32
Bâtiment "Elsy Jacobs"
Inscrits: 14 enfants



Fabienne WEIS
institutrice
titulaire

CYCLE 2.2 | Classe 1

Tél.: 26 37 64 - 35
Bâtiment "Elsy Jacobs"
Inscrits: 18 enfants



Martine KOEUNE
institutrice
titulaire

CYCLE 2.2 | Classe 2

Tél.: 26 37 64 - 73
Bâtiment "Al Gemeng"
Inscrits: 18 enfants



Martine BLESER
institutrice
titulaire

CYCLE 3.1

Tél.: 26 37 64 - 33
Bâtiment "Elsy Jacobs"
Inscrits: 21 enfants



Cindy BRUCK
institutrice
titulaire
1/2 tâche

CYCLE 3.2 | Classe 1

Tél.: 26 37 64 - 34
Bâtiment "Elsy Jacobs"
Inscrits: 13 enfants



Marie-Josée TERNES-KOPPEs
institutrice
titulaire
1/2 tâche

CYCLE 3.2 | Classe 1

Tél.: 26 37 64 - 34
Bâtiment "Elsy Jacobs"
Inscrits: 13 enfants



Sandra RIND
institutrice
titulaire

CYCLE 3.2 | Classe 2

Tél.: 26 37 64 - 31
Bâtiment "Elsy Jacobs"
Inscrits: 13 enfants



Vanessa DONDELINGER
institutrice
titulaire

CYCLE 4.1 | Classe 1

Tél.: 26 37 64 - 64
Bâtiment "Mëttelst Gebei"
Inscrits: 11 enfants



Alicia HANSEN
institutrice
titulaire

CYCLE 4.1 | Classe 2

Tél.: 26 37 64 - 72
Bâtiment "Al Gemeng"
Inscrits: 11 enfants



Caroline MAAS
institutrice
titulaire

CYCLE 4.2 | Classe 1

Tél.: 26 37 64 - 76
Bâtiment "Al Gemeng"
Inscrits: 11 enfants



Véronique VERMAAST
institutrice
titulaire

CYCLE 4.2 | Classe 2

Tél.: 26 37 64 - 65
Bâtiment "Mëttelst Gebei"
Inscrits: 11 enfants



**Tania
BARNIG**



**Laurent
CAMES**



**Florence
DELVIGNE**



**Li
LUCIANI**



**Anne-Marie
THIBAUT**



Carlo PACE

Instituteur spécialisé dans la scolarisation des élèves à besoins particuliers ou spécifiques (I-EBS)

INTERVENANTS



DIRECTION
DE RÉGION

Direction de région de l'école fondamentale
4, rue Pierre Grégoire
L-4702 PETANGE
Tél: 24 75 51 40
secretariat.petange@men.lu

Directeur: **Laurent WEIRIG**
Directeur-adjoint: **Christian PIERRARD**
Directrice-adjointe: **Nadine POIGNARD**
Directrice-adjointe: **Diane TRIERWEILER**

Le pays est divisé en quinze régions dont chacune est pourvue d'une équipe de direction qui est composée d'un directeur et de deux à quatre directeurs adjoints. Elle est placée sous l'autorité du ministre. Les directions de l'enseignement fondamental sont en charge de :

- la gestion administrative et la surveillance pédagogique des écoles de leur région ;
- la consultation et l'accompagnement des professionnels ;
- l'insertion professionnelle des jeunes enseignants et éducateurs ;
- la gestion des relations entre le personnel enseignant à l'intérieur des écoles et les relations des domaines école-élève et école-parents.



MÉDECINE
SCOLAIRE

Lucie ZANIER, Infirmière en pédiatrie
lucie.zanier@ligue.lu

Jennifer BINTENER, Assistante sociale
jennifer.bintener@ligue.lu

Centre Médico-Social
23 Grand-Rue, L-4575 Differdange

Tél: 58 56 58 - 1



MÉDECINS

**Dr. Véronique
HORNICK**
généraliste

**Dr. Paule
ERNZEN**
généraliste

**Dr. Marlène
STEICHEN**
dentiste



BTS Bâtiments et Infrastructures - BTS Professions Immobilières

Brevet de Technicien Supérieur (BTS)

Diplôme de fin d'études secondaires			Diplôme de technicien	DAP*	CCP**
1C	1G		1T		
2C	2G		2T	3 ^e année	3 ^e année
3C	3G	3G	3T	2 ^e année	2 ^e année
Sections B, C, G-URBS, G-COMED	4G	4G	4T	1 ^{ère} année	1 ^{ère} année
Classes supérieures de l'ESC	Division technique générale (GIG, GA3D)	Division des professions de santé (GPS)	Technicien en génie civil (TPGC)	DAP (DB,CR,MC,PF,TM)	CCP (CR,MC,PF,TM)

*Diplôme d'aptitude professionnelle

**Certificat de capacité professionnelle

Classes supérieures de l'ESG		Formation professionnelle	
orientation	orientation	orientation	orientation

4C			
5C	5G	5AD/5P	classes d'initiation professionnelle (CIP)
6C	6G	6P	classes d'accueil / d'alphabétisation
7C	7G	7P	classes de cohabitation
Enseignement secondaire classique	Enseignement secondaire général		

ARRIVÉE À L'ÉCOLE



Dans un souci de sécurité et de surveillance des élèves nous vous prions d'attendre vos enfants en dehors de la cour d'école.

Avant le début des cours, nous vous serions grés de pratiquer le «kiss and go». Les enfants à partir du Cycle 2 sont assez autonomes pour venir seul dans la cour d'école et y rester sous la surveillance des enseignants.

A la sortie d'école vous pouvez attendre votre enfant à l'arrêt de bus ou tout simplement près du parking de la rue de la Montée.

Nous aimerions aussi vous rappeler, toujours dans un souci de sécurité, qu'il est interdit de se garer sur les trottoirs.

Vous avez 2 parkings à votre disposition : l'un se trouve dans la rue de la Montée et l'autre, dans la rue de l'École en face de la Maison Relais.

Au cas où votre enfant aimerait venir à l'école en vélo, sachez que l'école dispose désormais d'un parking-vélo situé dans le préau.

Veillez svp à ce que le vélo puisse être attaché pendant les heures de classe et équipez votre enfant d'un casque.

Sur le chemin de l'école

L'administration communale s'engage, ensemble avec tous les usagers, à assurer à nos enfants la meilleure sécurité sur leur chemin vers l'école.

A cette fin, elle a fait élaborer avec l'aide d'un bureau d'ingénieurs conseils spécialisé un plan de déplacement vers l'école ou l'arrêt du bus scolaire.

Les récentes enquêtes auprès des élèves et de leurs parents ont fourni une analyse complémentaire de la sécurité des parcours vers l'école.

Parallèlement à ces enquêtes, des zones 30 ont été introduites dans les quartiers résidentiels de la commune et différents travaux ont été ordonnés pour améliorer la sécurité des piétons.

Afin de montrer à vos enfants de façon compréhensible le meilleur chemin vers l'école, les logos "Quaki", développés en collaboration avec l'école fondamentale, ont été dessinés sur les trottoirs des deux côtés des passages piétons.

Nous invitons les parents à rappeler régulièrement à leurs enfants de n'emprunter pour des raisons de sécurité que le chemin d'école muni du logo "Quaki".

Dans ce même contexte, et en raison des nombreux retours positifs, on rappelle que la « Rue de la Montée » et la « Rue de l'École » à Garnich sont fermées en période scolaire entre 7h30 et 8h05 pour toute circulation. La fermeture des deux rues concernées est contrôlée par des bornes automatisées.

De séchere Schoulwee

Die Gemeindeverwaltung verpflichtet sich, zusammen mit allen Beteiligten unsere Kindern auf ihrem Schulweg die größtmögliche Sicherheit zu bieten.

Diesbezüglich wurde mit Hilfe eines spezialisierten Ingenieurbüros ein sogenannter Wegeplan zur Schule beziehungsweise zur Bushaltestelle ausgearbeitet.

Die rezenten Umfragen bei den Schulkindern und Eltern haben eine zusätzliche Sicherheitsanalyse der Schulwege ergeben.

Mit der parallelen Einführung der Tempo30-Zonen in den Wohnvierteln wurden umfangreiche Arbeiten veranlasst, die ebenfalls zur Verbesserung der Sicherheit unserer Fußgänger beitragen.

In Zusammenarbeit mit der Grundschule wurden "Quaki"-Logos entwickelt, um den Kindern auf dem Gehweg beidseitig der Fußgängerüberwege den sichersten Schulweg kindgerecht zu vermitteln.

Wir bitten die Eltern, ihre Kinder regelmäßig darauf hinzuweisen, aus Sicherheitsgründen ausschließlich den mit dem "Quaki"-Logo versehenen Schulweg zu benutzen.

Im gleichen Zusammenhang, und aufgrund der zahlreichen positiven Rückmeldungen, erinnern wir daran, daß an Schultagen die „Rue de la Montée“ und die „Rue de l'École“ zwischen 7:30 und 8:05 für den Verkehr gesperrt sind. Die Sperrung der beiden betroffenen Straßen wird durch eine automatisierte Anlage kontrolliert.

Le collège échevinal

Der Schöfferrat



École fondamentale de **Garnich**

	ALLER - HIN		RETOUR - ZURÜCK	
	MO - DI - MI - DO - FR LU - MA - ME - JE - VE		MO - DI - MI - DO - FR LU - MA - ME - JE - VE	
MATIN - MORGENS	07:30	Kahler (Gare, Kiirch, Schmëtt)	12:00	Garnich école
	07:35	Hivange Kleng Béiwéng Hivange Al Spillschoul		Garnich église
	07:40	Dahlem Spillschoul, Um Pëtz Garnich rue de Holzem Garnich rue des Tanneurs Garnich église	12:05	Garnich rue des Tanneurs Garnich rue de Holzem Dahlem (Um Pëtz, Spillschoul)
	07:45	Garnich école	12:08	Hivange (Al Spillschoul, K.B.) Hivange Kleng Béiwéng
			12:20	Kahler (Gare, Kiirch, Schmëtt)
	ALLER - HIN		RETOUR - ZURÜCK	
	MO - MI - FR LU - ME - VE		MO - MI - FR LU - ME - VE	
APRÈS-MIDI NACHMITTAGS	13:35	Kahler (Gare, Kiirch, Schmëtt)	15:50	Garnich école
	13:40	Hivange (Kleng, Béiwéng, Al Spillschoul) Hivange Al Spillschoul		Garnich église
	13:45	Dahlem (Spillschoul, Um Pëtz) Garnich rue de Holzem Garnich rue des Tanneurs Garnich église		Garnich rue des Tanneurs Garnich rue de Holzem Dahlem (Um Pëtz, Spillschoul)
	13:55	Garnich école		Hivange Al Spillschoul Hivange Kleng Béiwéng
			16:10	Kahler (Gare, Kiirch, Schmëtt)

École maternelle de **Dahlem**

	ALLER - HIN		RETOUR - ZURÜCK	
	MO - DI - MI - DO - FR LU - MA - ME - JE - VE		MO - DI - MI - DO - FR LU - MA - ME - JE - VE	
MATIN - MORGENS	07:35	Kahler (Gare, Kiirch, Schmëtt)	11:55	Dahlem (Spillschoul, Um Pëtz)
	07:45	Hivange (Kleng, Béiwéng, Al Spillschoul)	12:00	Garnich rue de Holzem
	07:50	Garnich rue de Holzem Garnich rue des Tanneurs Garnich rue de l'école Garnich église		Garnich rue des Tanneurs Garnich rue de l'école Garnich église
	07:55	Dahlem (Um Pëtz, Spillschoul)	12:05	Hivange (Al Spillschoul, Kleng Béiwéng)
			12:10	Kahler (Schmëtt, Kiirch, Gare)
	ALLER - HIN		RETOUR - ZURÜCK	
	MO - MI - FR LU - ME - VE		MO - MI - FR LU - ME - VE	
APRÈS-MIDI NACHMITTAGS	13:35	Kahler (Gare, Kiirch, Schmëtt)	15:55	Dahlem (Spillschoul, Um Pëtz)
	13:40	Hivange (Kleng Béiwéng, Al Spillschoul)		Garnich rue de Holzem
	13:45	Garnich rue de Holzem Garnich rue des Tanneurs Garnich rue de l'école Garnich église		Garnich rue des Tanneurs Garnich rue de l'école Garnich église
	13:55	Dahlem (Spillschoul, Um Pëtz)		Hivange (Al Spillschoul, Kleng Béiwéng)
			16:10	Kahler (Schmëtt, Kiirch, Gare)



1) Cycle I (Éducation précoce)

1. Âge d'admission

Chaque enfant ayant trois ans révolus au 1^{er} septembre 2021 peut être admis dans une classe de l'éducation précoce.

2. L'Éducation précoce est facultative

L'inscription est gratuite et la fréquentation de l'éducation précoce n'est pas obligatoire. Elle permet cependant aux enfants de prendre contact de façon ludique avec d'autres enfants. Dès la petite enfance, qui constitue une phase de développement intense, il convient de préparer les enfants à une vie d'autonomie, de découvertes et d'apprentissages tout au long de la vie. Par le contact avec les autres, l'enfant peut développer ses capacités langagières, communicatives et sociales, physiques et motrices, affectives et cognitives. L'éducation précoce met l'accent sur le jeu, le jeu éducatif et sur l'entraînement langagier par la pratique. Les enfants étrangers ont la possibilité d'approfondir leurs connaissances en langue luxembourgeoise avant d'entamer l'éducation préscolaire.

2) Obligation scolaire

Tout enfant habitant le Luxembourg âgé de quatre ans révolus avant le premier septembre, doit fréquenter l'École. Cette obligation s'étend sur douze années consécutives à partir du premier septembre de l'année en question. Dans tous les cas où l'élève est inscrit dans une école autre que celle de la commune de résidence, les parents informent sans délais et au plus tard huit jours après le début des cours, moyennant remise d'une copie du certificat d'inscription délivré par l'école, l'administration communale de leur résidence.

3) Cycle I (Éducation préscolaire)

Chaque enfant ayant atteint l'âge de 4 ans révolus au 1^{er} septembre 2021 doit suivre l'éducation préscolaire. L'enseignement préscolaire est organisé d'après le principe de groupes mixtes, c'est-à-dire que chaque classe accueille des enfants de la première et des enfants de la deuxième année de l'éducation préscolaire. Ce système favorise la communication et les apprentissages sociaux, il augmente les

possibilités d'imitation, d'entraide et de coopération entre enfants d'âges différents. Le préscolaire est caractérisé par un climat d'accueil proche du climat familial, par l'importance accordée au développement global de l'enfant et par les méthodes pédagogiques utilisées. Il contribue au développement de la personnalité, à l'acquisition de connaissances et de savoir-faire, à la familiarisation avec le milieu culturel, au développement de comportements réfléchis et responsables et à l'intégration scolaire et sociale. Les activités prennent souvent la forme d'un jeu ou d'un projet. Mais l'enfant doit aussi apprendre à effectuer un travail imposé et à se concentrer; ce sont des aspects importants de la maturité scolaire. L'enseignant laisse à l'enfant la liberté et le temps nécessaire pour expérimenter et pour comparer et combiner les résultats de ses expériences. Il encourage l'enfant et oriente son attention sur les aspects importants des problèmes posés. Les activités de l'éducation préscolaire sont variées et relèvent des domaines suivants: activités corporelles, musicales, artistiques, mathématiques, activités de langage et d'éveil aux sciences.

4) Cycles II-IV (Enseignement primaire)

Chaque enfant ayant atteint l'âge de 6 ans révolus au 1^{er} septembre 2021 doit suivre l'enseignement primaire. L'école primaire a pour but d'apprendre aux enfants de parler et d'écouter, la lecture et l'écriture en langue allemande, française et luxembourgeoise, ainsi que les mathématiques. Le sport, la musique, l'éveil aux sciences, la géographie et l'histoire sont d'autres branches importantes. Afin de promouvoir le travail autonome des enfants, il est indispensable de leur ordonner des devoirs à domicile et de les laisser travailler aussi bien en groupe qu'individuellement.

5) Natation et éducation physique

Tous les élèves suivront les cours d'éducation physique et les élèves des cycles II à IV le cours de natation. Les élèves qui ne pourront pas suivre ces cours devront présenter une excuse écrite. En cas de non-participation prolongée pour incapacité physique, l'élève devra présenter un certificat médical. Pour

les cours d'éducation physique, les enseignants des cours d'éducation physique prient les parents de respecter le règlement de la fréquentation du hall sportif et de munir les élèves de chaussures de sport réservées exclusivement à l'emploi à l'intérieur du hall sportif, dans l'intérêt de l'hygiène pour tous.

6) Absences et dispenses

Toute absence doit être motivée par une excuse écrite. Pour toute absence de plus de trois jours due à une maladie, l'élève devra présenter un certificat médical. Une dispense de fréquentation des cours peut être accordée sur demande motivée des parents. Une telle dispense peut être accordée par le titulaire de classe pour une durée ne dépassant pas une journée et par le président du comité d'école pour une durée dépassant une journée. Des dispenses de fréquentation des cours ne seront accordées que pour d'importants événements de famille. Sauf autorisation du ministre, l'ensemble des dispenses accordées ne peut dépasser quinze jours dont cinq jours consécutifs par année scolaire.

Loi du 6 février 2009 relative à l'obligation scolaire:

Art. 16. | Lorsqu'un élève manque momentanément les cours, les parents doivent sans délai informer le titulaire ou le régent de la classe et lui faire connaître les motifs de cette absence. Les modalités d'information en cas d'absence sont déterminées par les lois régissant les différents ordres d'enseignement. Les seuls motifs légitimes sont la maladie de l'enfant, le décès d'un proche et le cas de force majeure.

Remarque : Nous prions les parents de fournir un certificat médical à partir de la 3e journée consécutive d'absence pour maladie.

Art. 17. | Des dispenses de fréquentation peuvent être accordées sur demande motivée des parents. Les dispenses sont accordées:

1) par le titulaire ou le régent de classe, pour une durée ne dépassant pas une journée;

2) par le président du comité d'école ou le directeur du lycée, pour une durée dépassant une journée.

Sauf autorisation du ministre, l'ensemble des dispenses accordées ne peut dépasser quinze jours dont cinq jours consécutifs par année scolaire.

Remarque 1: L'équipe pédagogique de l'Ecole fondamentale de Garnich n'accorde pas de dispenses la veille ou le lendemain d'un congé scolaire ou d'un jour férié légal.



7) Consultations pour parents

Chaque enseignante se tiendra à la disposition des parents pour consultation. La date d'une première réunion d'information pour les parents d'élèves au début du 1er trimestre vous sera communiquée par l'enseignante de votre enfant. Pour ne pas entraver le début des cours, le personnel enseignant prie les parents de ne pas accompagner leurs enfants dans les bâtiments scolaires et de les congédier devant l'école.

Remarque 2: L'équipe pédagogique de l'école fondamentale de Garnich demande aux parents de ne pas accompagner leurs enfants dans la cour de récréation. Les enfants sont pris en charge par le personnel enseignant avant le début des cours ainsi que jusqu'au départ du bus scolaire à la sortie de l'école.

Règlement grand-ducal du 7 mai 2009 concernant les règles de conduite et l'ordre intérieur communs à toutes les écoles.

Art. 5. | Les élèves sont sous la surveillance du titulaire ou des intervenants respectifs durant les heures de classe; un plan de surveillance, établi par le comité d'école, renseigne sur la présence de surveillants durant les 10 minutes avant le début des cours ainsi qu'après les cours et pendant les récréations.

8) Pas de téléphones portables dans les écoles

Comme en cas d'urgence, les parents peuvent joindre les enseignants de leurs enfants par le téléphone de l'école, et comme les élèves peuvent joindre leurs parents ou un responsable par la même voie, il est strictement interdit d'apporter des portables en classe, et ceci pour ne pas déranger le bon déroulement des leçons.

9) Livres scolaires

Les manuels scolaires sont mis gracieusement à la disposition des écoliers par l'administration communale.



VIDÉOS POUR LE CDSE

En date du 5 juillet 2021 le cycle 4.2 a réalisé des vidéos pour le Centre pour le développement socio-émotionnel (CDSE) du Ministère de l'Éducation nationale, de l'Enfance et de la Jeunesse luxembourgeois.



CONTACT MAISON RELAIS

Frédéric GERARDY - Chargé de direction
GSM: 691 402 392
Tel.: 272 190-1 | Fax: 272 190-44
mr.garnich@arcus.lu | www.arcus.lu



ÉVÉNEMENTS / VERANSTALTUNGEN

Fête de Noël – Weihnachtsfeier 15.12.2021
Fête des enfants – Kinderfest 30.3.2022
Fête d'été – Sommerfest 6.7.2022

Direction



Frédéric GERARDY
Chargé de direction



Joana PIRES
Remplaçante du chargé de direction

Personnel d'encadrement



Ronny BERG



Sandra BRITZ-WIRTH



Michael DIETRICH



Kevin ESTEBANEZ

Personnel de cuisine et d'entretien



Christelle DOUMEN



Patrick TRAVAGLINI



Inès FONSECA-SOUSA



Elvisa LATIC



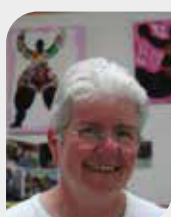
Steven MARTIN



Sylvie PAULUS-FISCH



Carmen GARCEZ



Nicole KOCH-KRIDEL



Martin FRITSCHER



Alain PIERROT



Yvonne PIRNER-PIOCK



Joshua THERY

**HEURES
D'OUVERTURE**
ÖFFNUNGSZEITEN

PÉRIODES SCOLAIRES
WÄHREND DER SCHULZEIT

**CONGÉS
SCOLAIRES**
SCHULFERIEN

LUNDI - MONTAG	7:00 - 8:00	11:45 - 14:00	15:45 - 19:00	7:00 - 19:00
MARDI - DIENSTAG	7:00 - 8:00	11:45 - 19:00		7:00 - 19:00
MERCREDI - MITTWOCH	7:00 - 8:00	11:45 - 14:00	15:45 - 19:00	7:00 - 19:00
JEUDI - DONNERSTAG	7:00 - 8:00	11:45 - 19:00		7:00 - 19:00
VENDREDI - FREITAG	7:00 - 8:00	11:45 - 14:00	15:45 - 19:00	7:00 - 19:00

Pour les enfants inscrits au « Précocé », la Maison Relais est ouverte pendant toute la journée.

Für Kinder welche im « Précocé » eingeschrieben sind, bleibt die Maison Relais den ganzen Tag zugänglich.

JOURS DE FERMETURE - SCHLIESSTAGE

Pour l'année scolaire 2021/2022, la Maison Relais sera fermée tous les jours fériés et pendant le congé scolaire de Noël. Voici le détail des jours de fermeture :

Im Laufe des Schuljahres 2021/2022 wird die Maison Relais an allen Feiertagen und während der Weihnachtsferien geschlossen bleiben. Im Folgenden die Liste der Schließstage:

01/11/2021	Toussaint	Allerheiligen
06/12/2021	Fête St Nicolas	Nikolaustag
Du 20/12/2021 au 31/12/2021	Congé collectif	Kollektivurlaub
01/01/2022	Nouvel An	Neujahr
18/04/2022	Lundi de Pâques	Ostermontag
01/05/2022	Fête du travail	Fest der Arbeit
26/05/2022	Ascension	Christi Himmelfahrt
06/06/2022	Lundi de Pentecôte	Pfingstmontag
23/06/2022	Fête nationale	Nationalfeiertag
15/08/2022	Assomption	Maria Himmelfahrt

FACTURATION - VERRECHNUNG

La facturation des présences des enfants à la Maison Relais se fait sur base des inscriptions effectives, mais dans la logique des modules d'inscriptions et moyennant le système chèque-service accueil. Les tarifs sont différents et dépendent du revenu effectif des parents de l'enfant. Une facture est envoyée chaque mois. Pour plus d'informations sur les tarifs du chèque-service accueil: www.accueilenfant.lu/parents

Die Verrechnung der Einschreibung des Kindes in der Maison Relais wird auf Basis der effektiven Anwesenheiten, in der Logik der Einschreibungsmodule und mittels des Systems Chèque-service accueil durchgeführt. Die Tarife sind von Kind zu Kind verschieden, da sie an das Einkommen der Eltern des Kindes angepasst sind. Eine Rechnung wird einmal monatlich an die Eltern verschickt.

Für weitere Informationen zu den Tarifen des chèque-service accueil: www.accueilenfant.lu/parents

VAKANZENAKTION 2022

Les activités de vacances appelées «Vakanzenaktion 2022» auront lieu entre le 18/07/2022 et le 29/07/2022.

Les parents d'enfants qui ne sont pas inscrits dans la Maison Relais peuvent contacter les responsables avant le 29/06/2022 afin de recevoir le programme ainsi que la fiche d'inscription.

Die Freizeitaktivitäten, welche unter dem Namen «Vakanzenaktion 2022» bekannt sind, werden zwischen dem 18/07/2022 und dem 29/07/2022 stattfinden.

Eltern deren Kinder nicht in der Maison Relais eingeschrieben sind können sich bis zum 29/06/2022 bei den Verantwortlichen melden um das Programm sowie das Einschreibeformular zu bekommen.

CONCEPTION PÉDAGOGIQUE
PÄDAGOGISCHES KONZEPT

Les Maisons Relais arcus travaillent d'après la conception pédagogique « Welt-Atelier ». Un des principes les plus importants est l'image de l'enfant compétent, agissant en tant qu'acteur de son évolution, qui découvre son monde et qui élabore des questions, sur lesquelles il aime trouver une réponse. Par conséquent, nous devons laisser participer les enfants dans la planification de leur quotidien et leur laisser le choix de l'occupation, du matériel utilisé, du temps employé pour cette occupation et l'entourage social, c'est-à-dire le choix des amis/amies participants.

Le rôle de l'adulte consiste en l'accompagnement et le soutien des enfants dans leur apprentissage explorateur et de l'aménagement de l'espace ainsi que la mise à disposition de matériel spécifique pour permettre à l'enfant une évolution permanente et autodirigée.

Die Maison Relais arcus arbeiten nach dem pädagogischen Konzept Welt-Atelier. Das Bild vom kompetenten Kind ist einer der Kernpunkte des Welt-Atelier-Ansatzes. Laut diesem Ansatz gehen wir davon aus, dass das Kind sich mit seiner Welt auseinandersetzt und dabei Fragen entwickelt, denen es eigenständig nachgehen möchte. Die Erzieherteams der "Maisons Relais" arcus begleiten und unterstützen somit forschendes Lernen der Kinder, lassen sich von deren Interessen leiten und begeben sich mit ihnen auf Entdeckungsreise. Sie schaffen eine vorbereitete Umgebung, in der Kinder ihren Fragen nachgehen und ihr Wissen erweitern können.

Classe 2020-2021

PRÉCOCE
Mme Wanlin
& Mme Falbo



Classe 2020-2021

CYCLE 1 A
Mme Simon



Classe 2020-2021
CYCLE 1 B
Mme Stieber
& Mme Werekci



Classe 2020-2021
CYCLE 1 C
Mme Leblond
& Mme Hoffmann



Classe 2020-2021
CYCLE 2.1 A
Mme Weis



Classe 2020-2021
CYCLE 2.1 B
Mme Koeune



Classe 2020-2021
CYCLE 2.2
Mme Schweitzer
& Mr Gilson



Classe 2020-2021
CYCLE 3.1 A
Mme Bruck
& Mme Tenes-Koppes



Classe 2020-2021

CYCLE 3.1 B

Mme Rind



Classe 2020-2021

CYCLE 3.2

Mme Bleser



Classe 2020-2021
CYCLE 4.1 A
Mme Maas



Classe 2020-2021
CYCLE 4.1 B
Mme Vermast





Classe 2020-2021
CYCLE 4.2
Mme Dondelinger

Félicitations!
Et bonne continuation...



ACHÈVEMENT DES CYCLES DE L'ÉCOLE FONDAMENTALE GARNICH

À tous les élèves du cycle 4.2 de l'année scolaire 2020-2021, lesquels ont été enseignés dans la classe de l'enseignante Vanessa DONDELINGER, nous souhaitons plein de succès pour le futur développement scolaire en dehors de notre commune.

ABSCHLUSS DER ZYKLEN DER GARNICHER GRUNDSCHULE

Allen Schülern des Zyklus 4.2 des Jahrgangs 2020-2021, welche in der Klasse der Lehrerin Vanessa DONDELINGER unterrichtet wurden, wünschen wir für die weitere schulische Entwicklung außerhalb unserer Gemeinde viel Erfolg.



ADMINISTRATION COMMUNALE DE GARNICH

15 rue de l'Ecole | L-8353 Garnich | Tél.: 38 00 19 - 1 | Fax.: 38 00 19 - 90
info@garnich.lu | www.garnich.lu

ÉCOLE PRÉCOCE

6 rue St Hubert
L-8356 Garnich
Tél.: 26 37 51 35

ÉCOLE PRÉSCOLAIRE

3 rue de l'Ecole
L-8352 Dahlem
Tél.: 26 37 53 22

ÉCOLE FONDAMENTALE

46 rue de l'Ecole
L-8353 Garnich
Tél.: 26 37 64 44